



3 ||| CHARTE GRAPHIQUE ET CONDITIONS D'UTILISATION

Le Département fournira à la signature de la présente charte le logo « Les Tchots Bistrots de la Somme ».
Le partenaire mentionnera le soutien apporté par le Département sur ses supports de communication ainsi que lors de toute manifestation publique qu'il organise.

Pour l'organisation d'événements, le Département devra être invité aux inaugurations. Par ailleurs, le partenaire complètera le formulaire "Proposer un événement" sur le site Somme.fr afin de soumettre sa manifestation à l'agenda numérique du Département.

4 ||| MODALITÉS ET DURÉE DE L'ENGAGEMENT



Pour pouvoir faire partie du réseau « Les Tchots Bistrots de la Somme », aucune contrepartie financière n'est demandée mais les candidats doivent satisfaire aux prérequis cités précédemment et s'engager en remplissant le formulaire ci-joint.

Cet engagement est valable pour une durée de 3 ans. En cas de changement de propriétaire ou de gérant de l'établissement, une nouvelle charte d'engagement devra être signée. Elle pourra être révisée ou dénoncée dans le respect des conditions afférentes à l'engagement unilatéral.

L'adhésion de chaque établissement sera soumise à la validation de l'Assemblée départementale.

CHARTE D'ENGAGEMENTS



LES TCHOTS BISTROTS de la Somme



Conseil départemental de la Somme
Direction de l'attractivité et du développement des territoires
43 rue de la République
CS 32615
80026 Amiens cedex 1
03 22 71 80 80
www.somme.fr

somme.fr/tchots-bistrots



Notre intention

Dans le cadre de sa politique de développement touristique, le Conseil départemental de la Somme, en collaboration avec Somme tourisme et ses partenaires territoriaux s'inscrit dans une démarche d'accompagnement des acteurs touristiques visant à renforcer le dynamisme économique local et maintenir une offre de restauration et de services attractive.

Le Conseil départemental de la Somme, lance le réseau « Les Tchots Bistrots de la Somme » pour :

- Maintenir des cafés-restaurants dans les villages afin de pérenniser les commerces de proximité en milieu rural et soutenir l'emploi local.
- Garantir une offre touristique de qualité, alliant convivialité, authenticité et développement durable.
- Valoriser les territoires ruraux comme lieux de vie et de rencontre, pour les habitants comme pour les visiteurs.

Ce réseau, sans contrepartie financière, repose sur un engagement mutuel et intuitu personae entre le Département et représentants des établissements (propriétaire, exploitant, gérant des établissements) adhérents, formalisé par la présente charte.

Les bénéfices pour les membres

- Accroître la visibilité de son établissement auprès du grand public et renforcer son image, sa notoriété et ses ventes.
- Être identifié et reconnu comme un acteur de dynamisation et de valorisation du tissu économique local par la clientèle, les acteurs économiques, sociaux et de l'insertion.
- Rejoindre un réseau de pairs animé et coordonné par le Département.
- Bénéficier des dispositifs et des outils de communication du Département et de ses partenaires institutionnels pour valoriser ses engagements sur le territoire.



L'ADN du réseau

- **Convivialité**, offrir un accueil professionnel et convivial à tous les clients, favorisant un lieu de rencontre et d'échange.
- **Proximité et circuits courts**, dynamisation du tissu social et économique rural, privilégier les circuits courts en s'approvisionnant en majorité auprès de producteurs locaux et en valorisant les produits du terroir.
- **Authenticité**, mettre en avant le fait maison, les produits de saison et les savoir-faire locaux.
- **Exemplarité** dans le choix des produits, respecter les normes sanitaires et de qualité dans la préparation et le service des plats et boissons.
- **Solidarité**, favoriser l'emploi local en recrutant et formant des salariés issus du territoire.
- **Respect de l'environnement** adopter des pratiques écoresponsables (tri des déchets, réduction des emballages, économies d'énergie).

Les engagements des membres du réseau « Les Tchots Bistrots de la Somme »

Pour faire partie du réseau

- Être situé en zone rurale
- Ouvrir au minimum 30 semaines par an dont 4 semaines en haute saison touristique
- Proposer une offre de pause gourmande boissons et une cuisine maison à base de produits du terroir
- Offrir des services complémentaires (épicerie, dépôt de pain, vente de produits locaux, services adaptés à la clientèle itinérante, location de vélo, hébergement, jeux traditionnels, plats à emporter, ateliers cuisine...)
- Être à jour de l'ensemble des formations obligatoires et des déclarations réglementaires.

- **Participer activement à la vie du réseau** (animations et événements au minimum 2 ou 3 par an, formations, communication) et au rendez-vous annuel organisé par le Département.
- **Valoriser les points d'intérêts** touristiques en mettant à disposition de façon visible et bien présentée de la documentation touristique.
- **Privilégier les circuits courts** en s'approvisionnant en majorité auprès de producteurs locaux et en valorisant les produits du terroir, la gastronomie picarde.

- **Respecter les normes sanitaires et de qualité** dans l'accueil et les services.
- **Faire connaître le label et les membres du réseau** auprès des partenaires et de la clientèle.
- **Respecter la charte graphique** du réseau « Les Tchots Bistrots de la Somme ».
- **Dynamiser le tissu social et économique rural** en travaillant avec les acteurs économiques et de l'insertion du territoire et en formant des salariés issus du territoire.
- **Agir et sensibiliser aux bonnes pratiques environnementales** (tri des déchets, réduction des emballages, achats responsables...).



Les engagements du Département

- **Assurer une visibilité claire, cohérente et attractive** du réseau sur l'ensemble du territoire en développant une marque territoriale (Utilisation de l'identité visuelle commune, production de supports homogènes à travers la signalétique, d'objets dérivés et mise en valeur des actions de chaque établissement dans un discours unifié).
- **Mettre à disposition des outils de promotion** du Département et de Somme Tourisme (brochures, affiches, articles web, communiqué de presse...) pour promouvoir l'image et les valeurs portées par les membres du réseau « Les Tchots Bistrots de la Somme ».
- **Accompagner les membres du réseau lors de la mise en œuvre de leur projet** visant à adapter leur offre aux attentes des clientèles en facilitant notamment leur inscription dans la démarche Accueil vélo, Tourisme et Handicap...
- **Faciliter l'accès à différents partenaires locaux et acteurs sociaux économiques et de l'insertion** (chambre de l'agriculture-Approlocal, les offices de tourisme, les fédérations de randonneurs, la CCI, le CAUE).
- **Apporter un soutien à l'organisation d'événements** (Festival des Bistrots/randonnées gourmandes...)
- **Sensibiliser les membres du réseau aux bonnes pratiques environnementales** en s'appuyant sur une variété de ressources et d'expertises visant à réduire l'empreinte écologique de l'activité et à mieux préserver les ressources.
- **Organiser des réunions, des temps d'échanges** permettant de faire le point sur les actions en cours et d'imaginer de nouvelles actions communes et le partage d'expériences : chaque acteur peut ainsi valoriser ses réussites, faire part de ses difficultés et s'inspirer des initiatives menées ailleurs.